



Wallonie



Service public  
de Wallonie



# Travaux du Comité de coordination du Parcours d'intégration

## Formation à la Citoyenneté

Exigences minimales en termes de **contenu**, de **méthodologie** et de **qualification des formateurs** pour les **formations à la Citoyenneté** à destination des personnes étrangères et d'origine étrangère en Wallonie approuvé le 21 novembre 2016.

### 1° Contenu

- Les statuts de séjour en Belgique :
  - Motifs de séjour
  - Titres de séjour
  - Conditions
  - Procédures
  - Autorités compétentes
  - Recours
- Le logement :
  - Types de logement
  - Comment trouver un logement
  - Aides au logement
  - Documents importants (bail, état des lieux)
  - Droits et obligations en tant que locataires (garantie locative, etc.)
  - Accès à la propriété
  - Règlement de conflits
- La santé :
  - Conditions d'accès aux soins de santé
  - Mutuelle et système de remboursement (inscription à une assurance maladie et invalidité)
  - Documents importants pour la santé (vignette, prescription, attestation de soins, certificats)
  - Droits en tant que patient
  - Lieux de soins
  - Handicap
  - Vaccination
  - Droit à disposer de son corps
  - Intégrité physique
- L'enseignement :
  - Organisation de l'école en Belgique (maternelle, primaire, secondaire, supérieur)
  - Obligation scolaire





Wallonie



Service public  
de Wallonie



PARCOURS D'INTÉGRATION

- Inscription
- Réseaux d'enseignement (libre, officiel)
- Gratuité
- Extrascolaire (garderie, école de devoirs, aide scolaire)
- Droit de recours
- DASPA (classe passerelle)
- PMS
- Médiateurs scolaires
- Equivalence des diplômes
- Formation des adultes

- La sécurité sociale :

- Maladies professionnelles
- Accidents de travail
- Chômage
- Pension
- Allocations familiales
- Assurance maladie-invalidité
- Vacances annuelles
- Aide sociale

- Les impôts :

- IPP (déclaration d'impôt, etc.)
- Taxes

- Les assurances :

- Assurances obligatoires
- Assurances facultatives

- Les institutions belges et internationales :

- La séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire)
- Les différents niveaux de pouvoirs en Belgique
- Les institutions judiciaires et l'aide juridique
- L'Union européenne

- La vie quotidienne :

- Vie familiale (mariage, naissance, décès)
- Emploi (permis de travail, statut professionnel, Forem)
- Vie culturelle, associative et sportive
- Droit de vote des étrangers
- Argent (banque, crédit...)
- Relations interpersonnelles



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE**

DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Avenue Gouverneur Bovesse 100, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 32 72 11 • Fax : 081 30 90 93



Wallonie



Service public  
de Wallonie



• L'égalité des chances et des genres :

- Les droits fondamentaux
- La réglementation anti-discrimination et anti-racisme
- Les violences intrafamiliales et conjugales
- Les mutilations génitales et les mariages forcés
- L'égalité homme-femme et la mixité

**2° Méthodologie**

1. Approche interculturelle
2. Approche interactive
3. Groupes de maximum 15 participants
4. Distinction entre public francophone et non francophone
5. Evaluation

**3° Qualification des formateurs**

1. Etre en possession d'un titre pédagogique ou d'une expérience de 3 ans minimum en formation d'adultes.
2. Avoir suivi une formation abordant au minimum l'ensemble des éléments visés au point 1, ainsi que l'intégration des personnes étrangères et l'inter-culturalité.
3. Avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE**

DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Avenue Gouverneur Bovesse 100, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 32 72 11 • Fax : 081 30 90 93